



LE MAIRE
DÉPUTÉ DU NORD

Signale

Monsieur Jean-Yves GRALL
Directeur Général
Agence Régionale de Santé
Centre Vauban - 199/201 rue Colbert
Bâtiment Ypres – 4^e étage

59000 LILLE

CM/2016-365

Monsieur le Directeur Général,

Vous le savez, Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Wattrelos, et en écho aux préventions même des médecins, c'est avec beaucoup de réserves que je vois se dessiner le Groupement Hospitalier du Territoire Lille Métropole-Flandres Intérieure.

Ces réserves sont partagées par mes collègues de Roubaix et de Tourcoing s'agissant de leurs propres établissements.

Voilà pourquoi, par **une motion commune à nos trois Conseils municipaux**, motion votée par les Conseils de Roubaix et de Tourcoing le lundi 4 juillet, et votée par le Conseil municipal de Wattrelos (à l'unanimité des présents, moins la voix de l'élu du Front de Gauche) le mardi 5 juillet, les trois Conseils municipaux de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos ont souhaité vous préciser nos doutes, nos incertitudes et exiger des garanties face à la construction administrative en cours.

De fait, nous exigeons **des garanties sur la gouvernance** et le respect mutuel de nos établissements, dans leur fonctionnement, dans leur autonomie de décision et de gestion, et dans l'équilibre des relations entre l'établissement-support et les autres centres hospitaliers : ce n'est pas une fusion, c'est une coordination qui doit préserver des autonomies fonctionnelles, nous en attendons de vous la confirmation.

De surcroît, et surtout, nous sommes très attachés à la préservation de l'existence de nos établissements, de leur capacité à pouvoir maintenir leur offre de soins de qualité à l'immédiate proximité de nos concitoyens, dont les besoins de santé sont spécifiques, et surtout à voir cette offre consolidée et renforcée.

Ainsi, nous voulons attirer votre attention sur l'exigence absolue que ce GHT repose sur un **projet médical réellement partagé**, qui ne se construise pas par soustractions, mais par additions de compétences nouvelles et de cohérence pour que l'offre de soins sur notre bassin de vie s'affirme, et soit attractive tant pour les patients que pour les jeunes professionnels de santé désireux de mettre leurs compétences à son service.

Nous avons jusqu'au 1^{er} janvier 2017 pour y travailler activement, il ne peut y avoir de temps perdu, je compte sur votre vigilance.

.../...

Pour le Centre Hospitalier de Watrelos, par-delà son assise forte – qui doit être confortée administrativement et médicalement – que sont son accueil de soins non programmés, ses lits de médecine et ceux de surveillance continue, il est évident qu'un pôle de rééducation fonctionnelle renforcé et le développement de lits de soins de suite seraient une perspective positive pour l'établissement, et de surcroît cohérente avec l'offre de santé métropolitaine.

Je vous réécrirai bientôt à nouveau sur ce point. Mais d'ici là, je vous invite à trouver en annexe de la présente correspondance, la motion votée par notre Conseil Municipal.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en ma considération respectueuse et très cordiale.



Le Député-Maire



Dominique BAERT